

Département de la Vendée (85)

Commune de Brem-sur-Mer

Adresse : "Chemin de la Chabossière"

Lotissement "Le Bois de la Touche"

Réalisation : SAS LOTIPROMO

PROVISOIRE

LOT n°3

Date : Octobre 2023

Échelle : 1/250

Référence : L 22 8803 JG

Informations :

Référence cadastrale: Section D
Superficie du lot : 291m²
Superficie rattachée (zone agricole) : 284m²
Superficie de plancher maxi : 240m²

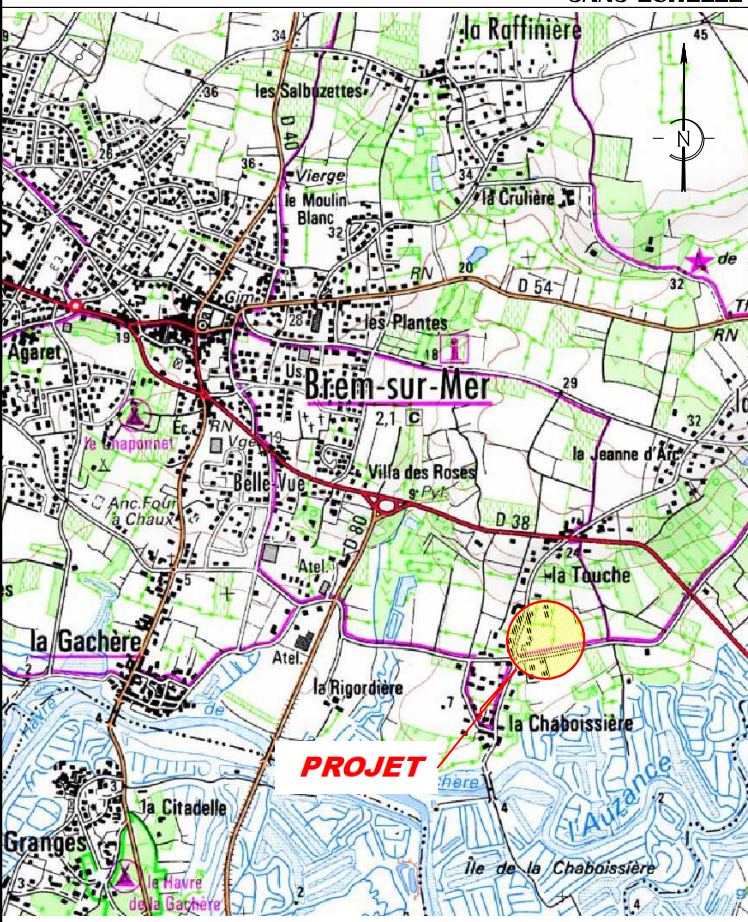
Documents :

Permis d'aménager 085 243 23 C0006
en date du 07 septembre 2023

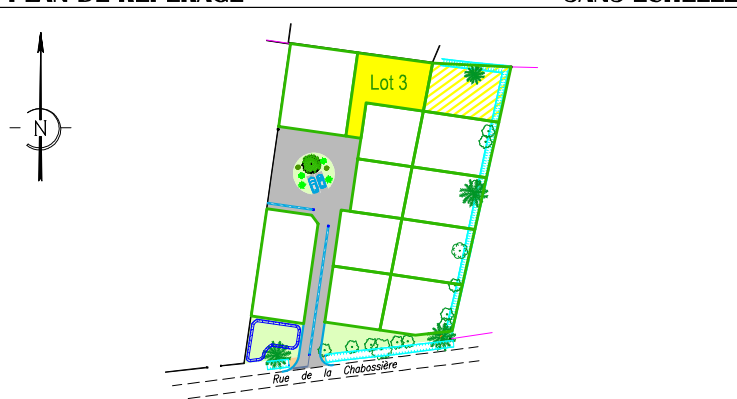
Systèmes de coordonnées :

Nivellement : N.G.F. - IGN 69 (G.P.S.)
Rattachement planimétrique :
RGF93 - Projection zone 6 (CC47)

PLAN DE SITUATION SANS ÉCHELLE



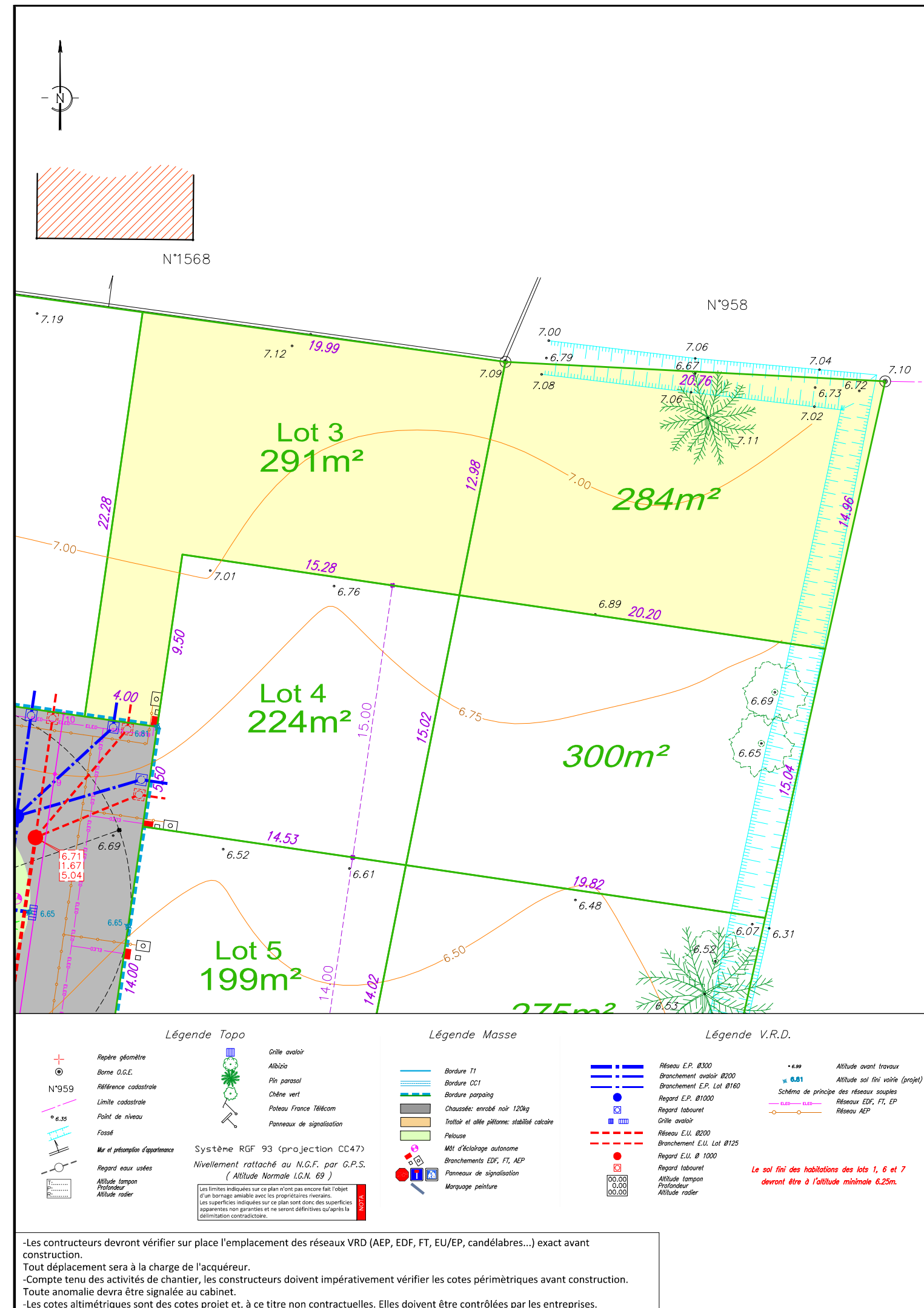
PLAN DE REPÉRAGE SANS ÉCHELLE



SELARL
Frédéric
GUILBAUDEAU



Centre d'Affaires 5ème Avenue
7, Allée Alain Guénant
LES SABLES D'OLONNE
B.P. 10145
85104 LES SABLES D'OLONNE
Cedex
T : 02.51.95.16.86
mail : contact@guilbaudeau.fr



Légende Topo		Légende Masse		Légende V.R.D.	
	Repère géomètre		Grille avaloir		Réseau E.P. Ø300
	Borne O.G.E.		Bordure CC1		Branchement E.P. Lot Ø160
	Limite cadastrale		Bordure parpaing		Regard E.P. Ø1000
	Point de niveau		Chaussée: enrobé noir 120kg		Regard tabouret
	Fossé		Trottoir et allée piétonne: stabilisé calcaire		Grille avaloir
	Mer et présomption d'appartenance		Pelouse		Réseau E.U. Ø200
	Regard eaux usées		MH d'éclairage autonome		Branchement E.U. Lot Ø125
	Altitude lampont		Branchements EDF, FT, AEP		Regard E.U. Ø1000
	Altitude radier		Panneaux de signalisation		Regard tabouret
			Marquage peinture		Altitude lampont
					Altitude radier

-Les constructeurs devront vérifier sur place l'emplacement des réseaux VRD (AEP, EDF, FT, EU/EP, candélabres...) exact avant construction.
 Tout déplacement sera à la charge de l'acquéreur.
 -Compte tenu des activités de chantier, les constructeurs doivent impérativement vérifier les cotes périmétriques avant construction.
 Toute anomalie devra être signalée au cabinet.
 -Les cotes altimétriques sont des cotes projet et, à ce titre non contractuelles. Elles doivent être contrôlées par les entreprises.